

**Fondation du Centre hospitalier
universitaire de Sherbrooke Inc.**

**États financiers
au 31 mars 2026**

**Fondation du Centre hospitalier
universitaire de Sherbrooke Inc.**

**États financiers
au 31 mars 2026**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 20
Annexe	21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc. (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des apports de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et des soldes de fonds aux 1er avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Sherbrooke
Le 17 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	Fonds de dotation		Fonds affectés		Fonds général		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports								
Dons (note 3)	3 190 287		5 169 628	7 498 797	2 454 004	1 862 230	10 813 919	9 361 027
Dons afférents aux activités de financement (note 3)			552 473	520 623	664 173	845 259	1 216 646	1 365 882
Subventions - Gouvernement fédéral					11 753	4 655	11 753	4 655
Activités de financement	147 404		527 316	417 311	3 691 305	3 589 799	4 366 025	4 007 110
Activités commerciales					686 910	583 035	686 910	583 035
Produits nets de placements (note 4)	392 224	443 333	906 445	986 869	4 349 634	4 822 626	5 648 303	6 252 828
	3 729 915	443 333	7 155 862	9 423 600	11 857 779	11 707 604	22 743 556	21 574 537
Charges								
Salaires et charges sociales			53 890	50 065	1 868 296	1 435 833	1 922 186	1 485 898
Frais d'administration					264 521	212 478	264 521	212 478
Loyer commercial et frais d'occupation					253 731	260 969	253 731	260 969
Assurances vie - Donateurs					6 311	7 342	6 311	7 342
Honoraires professionnels					99 824	146 378	99 824	146 378
Publicité et promotion					177 902	179 602	177 902	179 602
Reconnaissance des donateurs					252	58 840	252	58 840
Frais financiers	19 347	16 172	54 754	35 419	183 679	175 919	257 780	227 510
Activités de financement (note 3)			179 441	220 160	2 170 834	2 202 681	2 350 275	2 422 841
Activités commerciales					416 843	303 397	416 843	303 397
Intérêts sur l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition					148 501	161 296	148 501	161 296
	19 347	16 172	288 085	305 644	5 590 694	5 144 735	5 898 126	5 466 551
Excédent avant les éléments suivants	3 710 568	427 161	6 867 777	9 117 956	6 267 085	6 562 869	16 845 430	16 107 986
Dons - CIUSSS de l'Estrie	109		11 491 698	8 259 011	212 934	830 309	11 704 741	9 089 320
Dons - Familles défavorisées			105 700	58 159	12 227	19 501	117 927	77 660
Dons - Autres			142 130	101 442	296 927	155 568	439 057	257 010
	109	-	11 739 528	8 418 612	522 088	1 005 378	12 261 725	9 423 990
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 710 459	427 161	(4 871 751)	699 344	5 744 997	5 557 491	4 583 705	6 683 996

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	Fonds de dotation		Fonds affectés		Fonds général		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	12 595 512	12 231 788	38 466 698	37 753 917	15 500 371	9 892 880	66 562 581	59 878 585
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 710 459	427 161	(4 871 751)	699 344	5 744 997	5 557 491	4 583 705	6 683 996
Affectations d'origine interne Virements interfonds (note 5)	3 539 779	(63 437)	(3 807 799)	13 437	268 020	50 000		
Solde à la fin	19 845 750	12 595 512	29 787 148	38 466 698	21 513 388	15 500 371	71 146 286	66 562 581

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges des fonds affectés et du fonds général	873 246	6 256 835
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	126 092	100 817
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	8 246	
Variation nette de la juste valeur des placements	(4 096 356)	(4 962 476)
Apports reçus sous forme de placements	(1 329 558)	(3 213 325)
	(4 418 330)	(1 818 149)
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif (note 6)	175 020	(490 587)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(4 243 310)	(2 308 736)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des avances à des organismes	432 930	(160 430)
Placements	(11 875 665)	(19 523 817)
Cession de placements	17 157 689	21 741 742
Acquisition d'immobilisations corporelles	(573 257)	(1 256)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	5 141 697	2 056 239
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges du fonds de dotation	3 710 459	427 161
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(149 191)	(136 396)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 561 268	290 765
Augmentation nette de l'encaisse	4 459 655	38 268
Encaisse au début	9 262 688	9 224 420
Encaisse à la fin	13 722 343	9 262 688

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Situation financière
 au 31 mars 2026

	2026			2025
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Placements (note 7)	19 945 750	37 149 146	154 773	57 249 669
Immobilisations corporelles (note 8)			2 450 348	2 450 348
Encaisse		5 669 767	8 052 576	13 722 343
Avances à des organismes, sans intérêt			100 000	100 000
Comptes clients et autres créances (note 9)		276 960	446 467	723 427
Frais payés d'avance			277 340	277 340
Comptes interfonds, sans intérêt			12 382 490	
	19 945 750	43 095 873	23 863 994	74 523 127
				69 491 619
PASSIF				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)		38 434	777 620	816 054
Dons à payer - CIUSSS de l'Estrie		96	4 895	4 991
Produits reportés		987 705		987 705
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 11)			1 568 091	1 568 091
Comptes interfonds, sans intérêt	100 000	12 282 490		
	100 000	13 308 725	2 350 606	3 376 841
				2 929 038
SOLDES DE FONDS				
Grevés d'affectations				
Origine externe	10 237 914	24 029 364		34 267 278
Origine interne	9 607 836	5 757 784		15 365 620
Non grevés d'affectations			21 513 388	21 513 388
	19 845 750	29 787 148	21 513 388	71 146 286
	19 945 750	43 095 873	23 863 994	74 523 127
				66 562 581
				69 491 619

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc. (ci-après la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'aider financièrement le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (ci-après le « CIUSSS de l'Estrie ») pour l'installation CHUS – Hôpital Fleurimont et pour l'installation CHUS – Hôtel-Dieu de Sherbrooke au soutien de la recherche et à l'achat d'équipements médicaux de pointe. Par conséquent, CIUSSS de l'Estrie détient un intérêt économique dans la Fondation. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Fonds de dotation

Les fonds de dotation présentent les ressources reçues à titre de dotations.

– Fonds Fondation Sherbrooke Hospital :

Le fonds Fondation Sherbrooke Hospital a été créé dans le but de financer des projets spéciaux en capital pour le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Le capital doit être conservé à perpétuité, alors que 90 % des produits générés par le capital (excluant les variations de la juste valeur des placements) doivent servir à financer les projets et que 10 % des produits doivent être capitalisés. Si aucun projet n'a lieu dans l'année financière, tous les produits doivent être capitalisés. Aucune somme ne doit être versée sur la rémunération ou sur les dépenses d'administration générale.

– Fonds Silny :

Le fonds Silny a été créé dans le but de financer la formation des technologues en radiologie. Le capital doit être conservé à perpétuité, alors que seuls les produits générés par le capital doivent servir à la formation. Les produits non utilisés au cours d'une année financière doivent être capitalisés.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

– Fonds de capitalisation Raymond-Comtois :

Le conseil d'administration a résolu de créer le fonds de capitalisation Raymond-Comtois, lequel doit cumuler un montant de 5 000 000 \$. Seuls les produits générés par le placement de ces sommes d'argent pourront être transférés à titre de contribution au CIUSSS de l'Estrie.

– Fonds Huguette et Paul Boire :

Le fonds Huguette et Paul Boire a été créé dans le but d'établir et d'assurer une pérennité du « Laboratoire de rhumatologie de Haute Précision » intégrant Biobanque, Ostéologie, Immunologie, Rhumatologie et Génétique d'un capital de 1 900 000 \$. Un montant minimal de 5 % du capital du fonds doit être affecté à la réalisation des objectifs du fonds, à moins que cette affectation minimale n'ait pour effet d'obliger la Fondation à empiéter sur le capital du fonds, auquel cas le montant minimal de l'affectation devra correspondre au montant minimal requis pour satisfaire aux contingents imposés en application des lois fiscales pour que la Fondation puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

– Fonds de recherche GRANDIR :

Le fonds de recherche GRANDIR a été créé dans le but d'établir et d'assurer la pérennité du groupe de recherche axé sur le neurodéveloppement – volet intervention précoce en réadaptation (GRANDIR) du Centre de recherche du CHUS d'un capital de 1 000 000 \$. Un montant minimal de 5 % du capital du fonds doit être affecté à la réalisation des objectifs du fonds, à moins que cette affectation minimale n'ait pour effet d'obliger la Fondation à empiéter sur le capital du fonds, auquel cas le montant minimal de l'affectation devra correspondre au montant minimal requis pour satisfaire aux contingents imposés en application des lois fiscales pour que la Fondation puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

– Fonds Chaire de recherche interdisciplinaire en restauration neurologique (général) :

Le Fonds Chaire de recherche interdisciplinaire en restauration neurologique (général) servira à supporter les travaux de la Chaire de recherche dirigée par le Pr Christian Lorio-Morin, clinicien-chercheur, neurochirurgien et professeur à la FMSS de l'Université de Sherbrooke. La Fondation du CHUS s'engage à affecter annuellement un montant représentant 4 % du capital du fonds, soit 12 000 \$ par année, jusqu'en décembre 2028.

– Fonds Chaire de recherche en médecine fœtale et maternelle :

Le Fonds Chaire de recherche en médecine fœtale et maternelle servira à supporter les travaux de la Chaire de recherche dirigée par le Pr Annie Ouellet. La Fondation du CHUS s'engage à affecter annuellement un montant représentant 4 % du capital du fonds, soit 16 000 \$ par année, jusqu'en décembre 2029.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Fonds Chaire de recherche sur la santé et le bien-être des jeunes :

Le Fonds Chaire de recherche sur la santé et le bien-être des jeunes servira à supporter les travaux de la Chaire de recherche dirigée par le Pr Geneviève Morneau-Vaillancourt. La Fondation du CHUS s'engage à affecter annuellement un montant représentant 4 % du capital du fonds, soit 18 200 \$ par année, jusqu'en décembre 2029.

- Fonds de recherche en hémodynamie :

Le Fonds de recherche en hémodynamie servira à supporter des travaux de la Chaire de recherche à venir. La Fondation du CHUS s'engage à affecter annuellement un montant représentant 4 % du capital du fonds.

- Fonds de recherche sur la santé des hommes :

Le Fonds a pour objectif de financer annuellement une bourse PAFI ou tout autre projet en lien avec la recherche sur la santé des hommes. Un montant minimal de 4 % du capital du fonds doit être affecté à la réalisation des objectifs du fonds, à moins que cette affectation minimale n'ait pour effet d'obliger la Fondation à empiéter sur le capital du fonds, auquel cas le montant minimal de l'affectation devra correspondre au montant minimal requis pour satisfaire aux contingents imposés en application des lois fiscales pour que la Fondation puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

- Fonds de recherche en oncologie pédiatrique :

Le Fonds a pour objectif d'établir et d'assurer la pérennité du groupe de recherche axé sur la recherche en oncologie pédiatrique. Un montant minimal de 4 % du capital du fonds doit être affecté à la réalisation des objectifs du fonds, à moins que cette affectation minimale n'ait pour effet d'obliger la Fondation à empiéter sur le capital du fonds, auquel cas le montant minimal de l'affectation devra correspondre au montant minimal requis pour satisfaire aux contingents imposés en application des lois fiscales pour que la Fondation puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

Fonds affectés

Les fonds affectés présentent les ressources qui sont grevées d'affectations.

- Fonds assorti de conditions :

Le fonds assorti de conditions regroupe les activités de la Fondation liées à l'obtention et à l'utilisation des ressources qui sont grevées d'affectations par les donateurs.

Fonds général

Le fonds général présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux campagnes de financement et aux legs testamentaires, à la gestion des placements (excluant les frais financiers afférents au fonds Fondation Sherbrooke Hospital) et à l'administration de la Fondation.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions et en fonds communs de placement cotés qui sont évalués à la juste valeur, des placements en obligations pour lesquels la Fondation a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin et les participations dans les sociétés fermées qui constituent des placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits des activités de financement

Les produits des activités de financement sont constatés lorsque les activités ont eu lieu et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits reportés représentent des produits d'activités de financement pour des activités prévues dans des exercices futurs.

Produits des activités commerciales

Les produits des activités commerciales sont constatés lorsque les clients reçoivent les biens ou lorsque les services sont rendus, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et de dividendes, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts et de dividendes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	15 %
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Condo commercial	Linéaire	40 ans
Stationnement	Linéaire	15 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Conversion des devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquemment à la juste valeur sont inclus à titre de variations de la juste valeur des placements au poste Produits nets (pertes nettes) de placements à l'état des résultats.

3 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

La Fondation a reçu des biens d'encan et des cadeaux pour les participants. Ces transactions ont été comptabilisées à la juste valeur, soit 691 307 \$ (809 514 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2025) à titre de produits d'apports et d'activités de financement ainsi qu'à titre de charges.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2026

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS ET OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ORGANISME

	2026			2025
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits nets de placements évalués à la juste valeur				
Intérêts et dividendes	100 289	337 153	1 114 505	1 551 947
Variations de la juste valeur des placements	291 935	569 292	3 235 129	4 096 356
	392 224	906 445	4 349 634	5 648 303
Amortissement des immobilisations corporelles			126 092	126 092
				100 817
Opérations conclues avec le CIUSSS de l'Estrie (*)				
Activités commerciales				
Charges locatives			4 596	4 596
				4 555

Le CIUSSS de l'Estrie permet à la Fondation d'utiliser gratuitement sa base de données financières.

(*) Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, un montant de 268 020 \$ a été transféré du fonds affecté au fonds général.

De plus, un montant de 3 607 836 \$ a été transféré du fonds affecté au fonds de dotation.

Finalement, un montant de 68 057 \$ représentant 90 % des fonds générés du fonds Fondation Sherbrooke Hospital a été transféré du fonds de dotation au fonds affecté pour la réalisation de projets au CIUSSS de l'Estrie.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des dons sous forme de placements totalisant 1 329 558 \$ (3 213 325 \$ en 2025).

La variation nette d'autres éléments d'actif et de passif se détaille comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(317 485)	(17 070)
Frais payés d'avance	(104 489)	14 233
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	355 825	(8 453)
Dons à payer - CIUSSS de l'Estrie	4 991	(354 504)
Produits reportés	236 178	(124 793)
	<u>175 020</u>	<u>(490 587)</u>

7 - PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Actions, obligations, certificats de placement garanti et fonds communs de placement cotés en Bourse (*)		
Fonds Fondation Sherbrooke Hospital	4 666 927	4 386 628
Fonds Silny	333 296	308 884
Fonds Raymond-Comtois	5 000 000	5 000 000
Fonds Huguette et Paul Boire	2 000 000	2 000 000
Fonds de recherche GRANDIR	1 000 000	1 000 000
Fonds Chaire de recherche interdisciplinaire en restauration neurologique (général)	300 000	
Fonds Chaire de recherche en médecine fœtale et maternelle	270 402	
Fonds de recherche en hémodynamie	1 122 404	
Fonds de recherche en oncologie pédiatrique	3 787 694	
Fonds de recherche sur la santé des hommes	1 000 000	
Fonds Chaire de recherche sur la santé et le bien-être des jeunes	465 027	
	<u>19 945 750</u>	<u>12 695 512</u>
Fonds affectés		
Actions, obligations, certificats de placement garanti et fonds communs de placement cotés en Bourse (*)	<u>37 149 146</u>	<u>44 255 494</u>
Fonds général		
Participations dans des sociétés fermées, au coût		
iNovia Capital Inc.	10 773	10 773
MSBI Valorisation Inc.	144 000	144 000
	<u>154 773</u>	<u>154 773</u>
	<u>57 249 669</u>	<u>57 105 779</u>

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

7 - PLACEMENTS (suite)

(*) Les obligations totalisent 8 988 345 \$ (10 040 128 \$ au 31 mars 2025) et les certificats de placement garanti totalisent 0 \$ (5 802 885 \$ au 31 mars 2025) pour tous les fonds.

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Fonds général			
Mobilier et agencements	52 063	5 113	46 950
Équipement informatique	79 754	70 201	9 553
Immobilisations corporelles louées			
Condo commercial	3 233 252	870 948	2 362 304
Stationnement	236 558	205 017	31 541
	3 601 627	1 151 279	2 450 348

9 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2026			2025
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes clients (*)		276 960	419 966	696 926
Taxes à la consommation à recevoir			26 501	26 501
	-	276 960	446 467	723 427

(*) Au 31 mars 2026, un client représente 25 % du total des comptes clients (deux clients représentaient 25 % et 22 % respectivement au 31 mars 2025).

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026			2025
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres	-	38 434	777 620	816 054

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2026

11 - OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Fonds général		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif au condo et au stationnement loués, 9 %, échéant en 2034	<u>1 568 091</u>	<u>1 717 282</u>

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du contrat de location-acquisition et le solde de l'obligation s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
Exercices se terminant les 31 mars	
2027	297 692
2028	297 692
2029	297 692
2030	297 692
2031	297 692
2032 et suivants	<u>644 999</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location-acquisition	2 133 459
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>565 368</u>
Solde de l'obligation	<u>1 568 091</u>

12 - ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée à déboursier un montant de 11 288 475 \$ au CIUSSS de l'Estrie pour des projets futurs et des équipements.

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions et fonds communs de placement cotés en Bourse et des participations dans des sociétés fermées. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

13 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de placements libellés en dollars américains. Au 31 mars 2026, les placements libellés en dollars américains totalisent 15 816 148 \$ (15 031 373 \$ au 31 mars 2025).

Certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions et fonds communs de placement cotés en Bourse et des participations dans des sociétés fermées, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

14 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 1er avril 2026, la Fondation Vitae a été liquidée dans la Fondation. La Fondation évalue actuellement les incidences de cette transaction sur les états financiers de la fondation issue de la liquidation.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026											2025	
	Fonds Fondation Sherbrooke Hospital	Fonds Silny	Fonds Huguette et Paul Boire	Fonds Raymond- Comtois	Fonds de recherche GRANDIR	Fonds Chaire de recherche interdisciplinaire en restauration neurologique (général)	Fonds Chaire de recherche en médecine fœtale et maternelle	Fonds de recherche en hémodynamie	Fonds de recherche en oncologie pédiatrique	Fonds de recherche sur la santé des hommes	Fonds Chaire de recherche sur la santé et le bien-être des jeunes	Total	Total
RÉSULTATS	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds de dotation													
Produits													
Apports													
Dons							29 258	375 000	2 621 027		165 002	3 190 287	
Activités de financement								147 404				147 404	
Produits nets de placements													
Intérêts et dividendes	93 694	6 595										100 289	91 548
Variations de la juste valeur des placements	272 737	19 198										291 935	351 785
	366 431	25 793	–	–	–	–	29 258	522 404	2 621 027	–	165 002	3 729 915	443 333
Charges													
Frais financiers	18 075	1 272										19 347	16 172
Excédent avant le don au CIUSSS	348 356	24 521	–	–	–	–	29 258	522 404	2 621 027	–	165 002	3 710 568	427 161
Don au CIUSSS		109										109	
Excédent des produits par rapport aux charges	348 356	24 412	–	–	–	–	29 258	522 404	2 621 027	–	165 002	3 710 459	427 161
												2026	2025
SITUATION FINANCIÈRE												Total	Total
Fonds de dotation	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF													
Placements	4 666 927	333 296	2 000 000	5 000 000	1 000 000	300 000	270 402	1 122 404	3 787 694	1 000 000	465 027	19 945 750	12 695 512
PASSIF													
Comptes interfonds, sans intérêt			100 000									100 000	100 000
SOLDES DE FONDS													
Grevés d'affectations d'origine externe	4 666 927	333 296	1 900 000				29 258	522 404	2 621 027		165 002	10 237 914	6 595 512
Grevés d'affectations d'origine interne				5 000 000	1 000 000	300 000	241 144	600 000	1 166 667	1 000 000	300 025	9 607 836	6 000 000
	4 666 927	333 296	2 000 000	5 000 000	1 000 000	300 000	270 402	1 122 404	3 787 694	1 000 000	465 027	19 945 750	12 695 512